

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 06-24/2025**

Date de convocation : 2 mai 2025

Date d'affichage : 2 mai 2025

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental (Dotation cantonale) pour la rénovation de la façade de la mairie et du mur d'enceinte de la cour

L'an deux mil vingt-cinq et le six mai à 20 heures 45,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Ghislaine BARTHELON - Sébastien CARMET - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Séverine CAPOGNA

Absents, excusés : Virginie TARDY - Carole MOTTUEL - Frédéric BERNE

Procurations : Frédéric BERNE à Pierre COLOMB, Virginie TARDY à Séverine CAPOGNA

Anne-Lise CALABRIN a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les dispositifs de subvention mis en place par le Département au titre de la solidarité territoriale et l'aide aux communes,

Considérant que le projet de rénovation de la façade de la mairie et du mur d'enceinte de la cour, dont le coût prévisionnel s'élève au total à 19 557,14 € HT, est susceptible de bénéficier d'une aide du Conseil Départemental à hauteur de 50 % (9 778,57 €) au titre de la « dotation cantonale ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 50 % concernant le projet de rénovation de la façade de la mairie et du mur d'enceinte de la cour de la mairie.

AUTORISE le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Départemental.

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 7 mai 2025

Le Maire


Pierre COLOMB